EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2023

Nombre d	le membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	27

Vote A l'unanimité Pour: 27 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

le:

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 11 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle de mariage, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2023.

Présents: M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes: CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, RASSE Virginie, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM: ANTOINE Jean-Luc, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel. JAMROZ Alain, MARTINACHE André, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DUHEM Gwenaëlle à Mme DELCROIX Séverine, MM : ACCETTONE Grégory à Mme DESMYTER Gaëlle, BRICE Emile à M. DESMOUCELLE Didier, CLOCHARD Jean-François à M. HOCQ Daniel, RATAJCZAK Christophe à M. DELANNOY Frédéric, SAVARY Gabriel à M. VELU Philippe

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202314 - AFFECTATION DES RESULTATS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

APRES LE VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF, SUR PROPOSITION DU MAIRE,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE D'AFFECTER L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 de la façon suivante :

- Montant total de l'excédent :

218 983,48 €

- Besoin de financement de la section d'investissement

(article 1068):

50 000 €

Surplus: 168 983,48 € maintenu en section de fonctionnement recettes à l'article 002 du Budget Primitif 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme: En mairie, le 12/04/2023 Le Maire

Frédéric DELANNOY



